



La Ciotat, le 29 janvier 2007

Chère Madame, cher Monsieur,

Collecter les déchets c'est bien, pouvoir les recycler c'est mieux !

Certains déchets normalement stockés dans les décharges pourraient, à l'image du verre et du papier, être recyclés et réutilisés pour la fabrication de nouveaux produits.

La collecte de ces déchets recyclables fait partie des moyens mis en œuvre **pour sauvegarder notre environnement**, épargner nos ressources, assurer notre qualité de vie et celle de nos enfants.

C'est pourquoi la **Communauté urbaine Marseille Provence Métropole a mis en place**, dans votre commune, la collecte sélective des emballages ménagers. Vous disposez déjà de colonnes d'apport volontaire destinées au verre, au papier et aux emballages. La majeure partie de la commune bénéficie également de la collecte sélective en porte-à-porte en bac jaune.

Afin d'optimiser les coûts et les moyens mis en œuvre, **les jours de collecte** des bacs jaunes **changent**. Pour les connaître, consultez les mémos joints à ce courrier. Un numéro d'information est également à votre disposition au 0 8000 13 600 (appel gratuit).

Nous vous rappelons également l'intérêt de recycler et comment trier. Vous pouvez obtenir des compléments d'information sur les consignes de tri, l'implantation des colonnes d'apport volontaire, ou demander la visite d'un éco-ambassadeur en appelant le 04 42 08 99 76.

La réussite de ce projet dépend de chacun de nous, de notre mobilisation pour effectuer ce geste de tri, essentiel pour notre avenir à tous.

Nous comptons sur votre implication éco-citoyenne, inscrite au cœur de cette démarche de développement durable.

**Patrick Boré**

Maire de La Ciotat  
Vice-Président de la Communauté urbaine  
Marseille Provence Métropole

**Jean-Claude Gaudin**

Président de la Communauté urbaine  
Marseille Provence Métropole



Soyons  
éco-citoyens !



Trier, c'est choisir le bon  
geste au quotidien

Dès le 12 février, votre jour de  
collecte change.

Pour connaître votre jour de collecte,  
consultez les mémoradios joints.

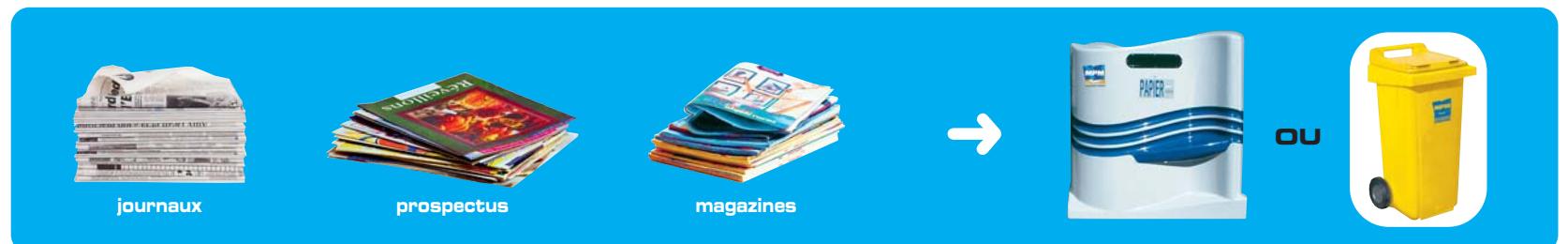
Lors de la collecte, les bacs jaunes  
contenant des déchets non autorisés  
**seront laissés sur la chaussée** et  
identifiés par un **autocollant**.

Des éco-ambassadeurs vous appor-  
teront les explications nécessaires  
pour trier à nouveau ce bac.

Pour tout renseignement  
complémentaire :

- La Ciotat Proximité  
08000 13 600 (appel gratuit)
- Service Cadre de vie - Mairie de  
La Ciotat 04 42 08 89 20
- Bronzo : 04 42 08 99 76  
est à votre disposition du  
lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 16h.

# Pour recycler nos déchets ménagers, une seule solution : le tri



Un doute, jetez dans votre poubelle habituelle.

Ne vont pas dans le bac jaune

A jeter dans le bac ordinaire



Pour permettre le compostage des végétaux,  
merci de les déposer à la déchèterie.



## Pour vos déchets particuliers, pensez à votre déchèterie

### Qu'est-ce que c'est ?

C'est un centre d'apport volontaire destiné à recevoir les déchets et les objets encombrants, incompatibles avec le ramassage des ordures ménagères.

L'entrée est gratuite pour les particuliers.

### Pourquoi ?

Parce que les déchets seront recyclés.

### Quand et où ?

#### Déchèterie de La Ciotat

Avenue du Mistral - ZI Athélia IV - 13600 La Ciotat

Ouvert du lundi au samedi de 8h à 11h45 et de 13h30 à 17h15.

Ouvert le dimanche de 8h à 11h45.

Tél : 04 42 71 53 93

### Pour quels déchets ?



## La Communauté urbaine Marseille Provence Métropole

- 18 communes\* solidaires,
- un million d'habitants,
- un territoire de 60 500 hectares.

Au 1er janvier 2001, les communes membres ont transféré à MPM certaines de leurs compétences :

- le développement économique,
- l'urbanisme,
- l'habitat et la politique de la ville,
- la voirie,
- les transports urbains,
- la gestion des ports de plaisance,
- la propreté,
- l'eau et l'assainissement,
- la collecte et le traitement des déchets.

MPM est ainsi devenue l'un des principaux acteurs de l'aménagement et du développement du territoire communautaire.

\* Allauch, Carnoux-en-Provence, Carry-le-Rouet, Cassis, Ceyreste, Châteauneuf-les-Martigues, Ensuès La-Redonne, Gémenos, Gignac-la-Nerthe, La Ciotat, Marignane, Marseille, Plan-de-Cuques, Roquefort la Bédoule, Le Rove, Saint-Victoret, Sausset-les-Pins et Septèmes-les-Vallons.

Imprimé sur papier recyclé

## LE GUIDE DU TRI



LE TRI... UN JEU D'ENFANT !



BHUN20 / 04 91 08 47 85 - Réalisation : DBB / 04 42 36 94 06





**bronzo**



**bronzo**





**bronzo**



**bronzo**

